## REGLEMENT Course solidaire Just Be !

**Article 1 :** Organisation, parcours et Horaires :

La Just Be ! organisée par Révélateur d'Être et l'Association Chantilly Athlétisme se déroulera le samedi 03 octobre 2026.

Le Circuite de la Marche Conviviale 5 kms se fera en 1 boucle et passera sur la commune de Chantilly.

Le Circuit de 5 kms sur route et forêt se fera en 1 boucle et passera sur la commune de Chantilly.

Le Circuit de 10 kms sur route et forêt se fera en 2 boucles et passera sur la commune de Chantilly.

Un fléchage est prévu.
Lieu de départ et d'arrivée: Chemin des officiers ( Réservoir) , 60500 Chantilly Oise

Horaire de départ : 14h00-14h15-14h30-14h45 -15h30

**Article 2 :** Inscriptions :

Les courses sont ouvertes aux licenciés et non licenciés : toutes catégories à partir de Minime pour le 5 km (année de naissance 2012-2013) et Cadet pour le 10 km (année de naissance 2010-2011).

La participation à la Just Be! est soumise à la présentation obligatoire par les participants aux Organisateurs de :

-soit d'une licence sportive FFA, FFCO, FFPM , FSGT ou UFOLEP (en cours de validité à la date de la manifestation).

-soit du PPS
- Une autorisation parentale pour les mineurs

**Article 3 :** Engagement :

Tout engagement est personnel, ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement pour quelque motif que ce soit. Aucun transfert d'inscription ne sera autorisé. Toute personne

rétrocédant son dossard à un tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident subi ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Responsabilité Civile: Les organisateurs sont couverts par l'assurance de l'association Chantilly Athlétisme.
Responsabilité individuelle civile : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de défaillance physique avant, pendant ou après l'épreuve et en cas de vol et de perte de biens personnels.

Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la course sous leur propre et exclusive responsabilité.

**Article 5 :** Sécurité :

La route ne sera pas fermée à la circulation, les véhicules motorisés ou non seront interdits à l'accompagnement des coureurs. Le parcours sera protégé par des signaleurs qui seront en liaison Téléphonique avec les organisateurs et le service Les Sauveteurs de l'Oise ou de tout autre organisme habilité à intervenir en cas d'incident. Les secouristes seront habilités à mettre hors course tout concurrent paraissant inapte à poursuivre l'épreuve.

La sécurité de la manifestation sera assurée par des signaleurs et les Sauveteurs de l'Oise, ou tout autre organisme habilité à intervenir en cas d'incident.

Les concurrents courent sous leur propre responsabilité et ils doivent se conforter aux règles de circulation définies par le code de la route.

**Article 6 :** Ravitaillement :

Un ravitaillement est prévu au 5éme km du 10 km.
Un ravitaillement est prévu à l'arrivée du 5km et du 10 km.

**Article 7 :** Respect de l'environnement :

Chaque coureur s'engage à ne rien laisser ou jeter sur le parcours ou ses abords. Ne jetez pas vos détritus au sol, ramenez les avec vous. Un tri sélectif est prévu au départ et à l'arrivée de la course.

**Article 8** : Utilisation d'images :

Tous les participants autorisent les organisateurs de l'épreuve à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises lors des épreuves, sur lesquelles ils pourront apparaître, sous n'importe quel format et sans limite de temps, dans les diverses communications de l'épreuve.

**Article 9 :** Dossards et vestiaires :
Les dossards seront à retirer, le jour de la course, à partir de 11h30 dans la cour de

l'école Paul Cézanne Avenue du Bouteiller 60500 Chantilly.

Tous les concurrents doivent présenter une carte d'identité lors du retrait du dossard. Le dossard devra être porté sur le devant et devra être entièrement visible lors de la course.

**Article 9 :** Tarifs et résultats:
Courses ouvertes du Minime au Master 10

Inscription avant le 28 septembre 2026. Tarifs: 5 km 9€ et 10km 12€ inscription sur place Tarifs 15 € Inscription et résultats en ligne

Seules les inscriptions accompagnées, de la licence ou du PPS et du règlement correspondant seront prises en considération.

**Article 10 :** Dispositions diverses :

L'organisateur se réserve le droit de prendre toute disposition ou de faire toute modification qu'elle jugera nécessaire pour les cas non prévus. Les décisions seront alors portées à la connaissance des concurrents sur le site internet des organisateurs : www.chantillyathletisme.fr

**Article 11 :** Récompenses:
Un classement sera effectué par catégorie de Minime à Master « Femmes » et « Hommes

». Récompenses aux 3 premières femmes et 3 premiers hommes.

Médailles à tous les arrivants.

**Article 12 :** Changement de distance :

Avant le départ : Les préinscrits doivent impérativement le signaler à la table du chrono. A l'arrivée : tout coureur inscrit sur le 10 km qui décide de s'arrêter au 5 km doit le signaler à la table du chrono et sera considéré comme un abandon.

**Article 13 :** Engagement des coureurs :
Les coureurs ont pris connaissance de ce règlement et s'engagent à le respecter.

**Article 14 :** Annulation, Intempérie, Crise Sanitaire

L'organisateur se réserve la faculté d'annuler la manifestation soit sur requête de l'autorité administrative, soit en cas de force majeure. Aucune indemnité ne pourra être versée à ce titre. Les participants seront remboursés de leurs frais d'engagement moins 2€ de frais bancaires, ils ne pourront prétendre à aucune autre indemnité à ce titre.

En cas de force majeure (intempéries, crise sanitaire) et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler l'épreuve. En cas d'annulation l'organisation procédera au remboursement des inscriptions (hors frais bancaire) ou au report de l'épreuve à une date ultérieure.

Chantilly Athlétisme